



LES VOYAGES
La Libre

L'OUEST CANADIEN

Des Rocheuses à l'océan Pacifique

La Libre Planète

Du 5 au 18 septembre 2026


Preference

LE FAR WEST EXISTE AUSSI AU NORD DU 49^E PARALLÈLE, EN VERSION CANADIENNE.

Des paysages d'une beauté intacte, des forêts à l'infini dont le vert contraste avec la blancheur des sommets et le bleu des lacs, et partout, de grands espaces d'une splendeur saisissante...

L'Ouest canadien, **entre montagnes Rocheuses et océan Pacifique**, tient toutes ses promesses pour le voyageur en quête d'évasion, de sensations fortes, mais aussi de découvertes. Partir dans l'Ouest, c'est aussi s'élancer à la découverte des cultures amérindiennes, arpenter des villes modernes, dynamiques et multiculturelles, observer des animaux sauvages en liberté et vivre des expériences uniques de voyageur.

De Calgary à Vancouver, découvrez les plus beaux paysages de l'Ouest canadien. **Les parcs de Banff ou Jasper** ont permis de préserver une nature exceptionnelle abritant ours, wapitis et mouflons. L'île de Vancouver possède un environnement unique grâce à la présence de nombreux mammifères aux abords des côtes et à l'étrange « rainforest » à l'intérieur des terres ...

LES POINTS FORTS DE CE VOYAGE

VOLS

Vols avec la compagnie Air Canada

VISITES

Un voyage au rythme de la nature, entre forêts, lacs et vastes paysages

EXPERIENCES UNIQUES

Excursion sur le glacier de l'Athabasca

ACCOMPAGNEMENT

Un accompagnement professionnel depuis Bruxelles

SAISON

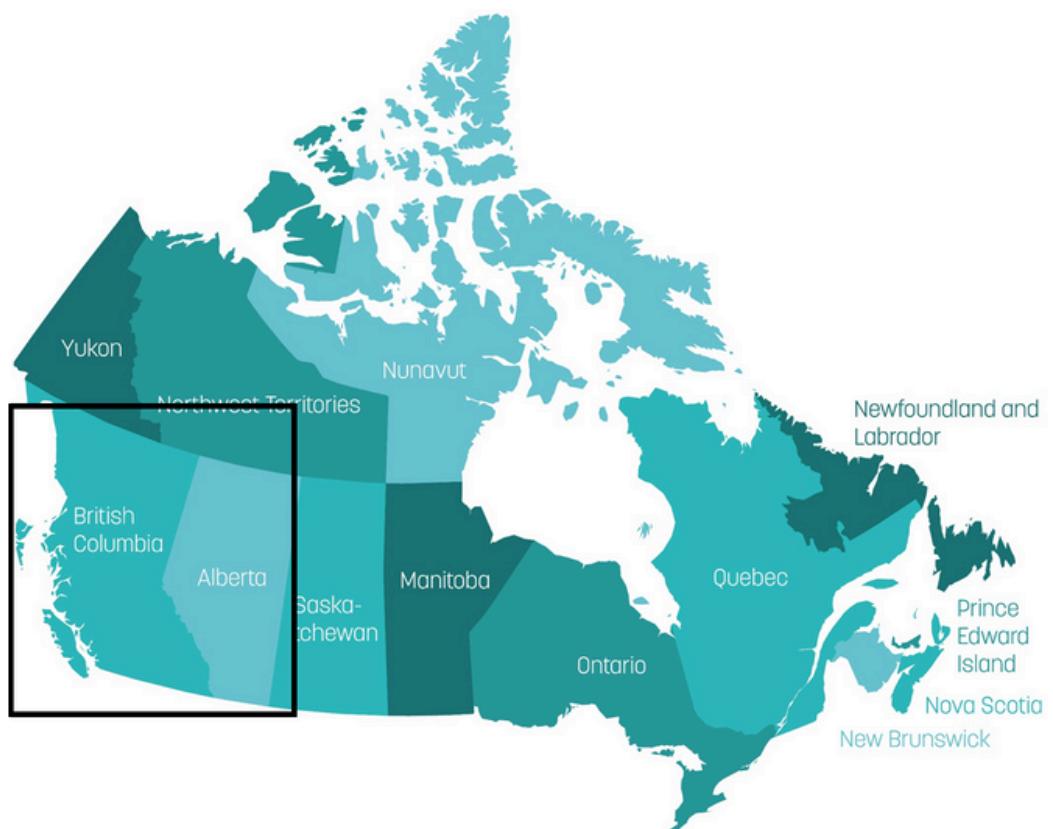
La saison idéale pour visiter la région

PRIX PRESTO

**Prix préférentiel pour toute inscription avant le 28/02
(-500 €/pers.)**



CARTOGRAPHIE



VOTRE PROGRAMME

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

BRUXELLES  TORONTO  CALGARY

Le matin, départ de Bruxelles avec la compagnie Air Canada en direction de Toronto.

Arrivée à Toronto en zone de transit et départ vers Calgary.

Arrivée en fin de journée à l'aéroport de Calgary. Accueil par le guide local francophone et transfert à l'hôtel.

Installation à l'hôtel Arts 4* (1 nuit).

Dîner libre et nuit à l'hôtel.

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

CALGARY – BANFF (+/- 127 KM)

Petit déjeuner avant le **tour d'orientation de la métropole principale de l'Alberta**.

Calgary, ville de contraste où cohabitent à quelques minutes de distance à peine, un urbanisme des plus sophistiqués avec ses nombreux gratte-ciel et ses élégants centres commerciaux enlacés de jardins et de parcs. Sa vie rurale typique de l'ouest est marquée par le rodéo annuel le plus important en Amérique : Le Stampede de Calgary. Calgary, fondée par la Police Montée au confluent des rivières Bow et Elbow doit son développement suite aux activités liées à l'or noir.

Calgary, immortalisée dans l'histoire grâce aux Jeux Olympiques d'hiver 1988. Surnommée la ville texane du Nord en raison de ses gratte-ciel miroitants, de ses racines affirmées du Far West et de son mode de vie cosmopolite, Calgary a bâti sa prospérité sur la richesse de son agriculture et de ses champs de pétrole. Ville la plus étendue du Canada, Calgary est l'une des métropoles canadiennes se développant le plus vite, principalement grâce aux grandes ressources pétrolières de l'Alberta et au climat économique favorable de la ville.

Ensuite, route vers Banff.

Déjeuner à l'arrivée.





Dans l'après-midi, **découverte du Parc National de Banff**, joyau des Rocheuses, et visite d'orientation de la région, qui vous permettra certainement de rencontrer plusieurs spécimens de la faune locale et d'admirer notamment les magnifiques **chutes de la rivière Bow**.

Le Parc national de Banff est le joyau des Rocheuses, avec ses cheminées de fées (hoodoos), ses gorges profondes, sources thermales, prairies alpines, glaciers, innombrables lacs, et ses 6641 km² de vastes forêts. Ce site comprend des sommets impressionnantes, de profondes vallées où coulent des rivières et les stations touristiques très prisées de Banff et de Lake Louise. Banff et ses parcs voisins ont été désignés "Lieu du patrimoine mondial" par l'UNESCO en 1985.

Puis, départ pour la **montée en téléphérique au Mont Sulphur**.

Du sommet du mont Sulphur, découvrez une vue panoramique sur le site de Banff, avec au nord le mont Norquay, la vallée de la Bow, Banff et son hôtel Fairmont, doté de tourelles (à l'est et au nord) ; au nord-est, le lac Minnewanka et la chaîne Fairholme ; à l'est, le mont Rundle et la vallée de la Spray (sud-est) ; et au sud-ouest, la chaîne Sundance. Il n'est pas rare d'apercevoir des mouflons à grosses cornes en bordure des sentiers.

Installation à l'hôtel Rimrock Resort 4*+ en fin de journée. Dîner et nuitée (2 nuits).

LUNDI 7 SEPTEMBRE

BANFF – LAC LOUISE – BANFF (+/- 128 KM)

Après le petit déjeuner, départ pour la **découverte du Lac Emeraude**.

Magnifique lac de couleur émeraude, comme son nom l'indique. Ce dernier est surplombé par de vertigineuses montagnes et entouré par une végétation atypique pour cette région: celle des forêts humides. Vous pourrez observer ce lac dans toute sa grandeur avec ses différents arrière-plans en prenant la boucle qui longe ce lac.

Puis, arrêt au magnifique **Lac Moraine**, entouré de pics escarpés couverts de neiges éternelles.

Le lac Moraine est un lac glaciaire nommé d'après les moraines déposées par le glacier Wenkchemna. Les moraines sont des débris (roches, cailloux, galets, sable) déposés au cours de la fonte des glaciers. Il a une surface de 0,5 km². Le lac, rempli par la glace, n'atteint son sommet qu'entre la mi et la fin juin. Quand il est plein, il reflète une teinte distincte de bleu. Cette couleur vient de la réfraction de la lumière sur la poussière de roche qui se dépose en permanence sur les parois du lac.

Nous rejoindrons ensuite, dans la vallée voisine, le célèbre **Lac Louise**, l'une des merveilles naturelles du Canada.

Niché dans une vallée suspendue dominée par les majestueuses montagnes du Continental Divide, ce superbe lac glaciaire et l'imposant « château » posé sur sa rive constituent l'un des plus célèbres sites des Rocheuses. De là, on aperçoit au loin le glacier Victoria qui s'étirait autrefois jusqu'à l'hôtel Château Lake Louise. En se retirant, le glacier laissa derrière lui un immense barrage morainique (sur lequel fut bâti l'hôtel) qui boucha en partie la vallée, provoquant ainsi la formation de ce lac de 2 km de long, 500 m de large et 75 m de profondeur, et dont la température ne dépasse jamais les 4°C. En été, le fin limon glaciaire en suspension dans les eaux de fonte du lac réfléchit les rayons du spectre solaire et émet des nuées variantes, selon la luminosité, du bleu-vert au vert émeraude.

Promenade à pied au Lac Louise, meilleur moyen d'en découvrir tous les trésors.

Déjeuner au Lac Louise.

Retour à Banff. **Balade dans les Cascade Gardens** pour admirer la vue sur le Mont Cascade au sud et de la partie centrale de Banff. L'aménagement des jardins avec des cascades et des tonnelles rend le site très agréable pour se promener.

En fin d'après-midi, vous aurez l'occasion de flâner librement dans les nombreuses boutiques d'arts et d'artisanats ou encore d'explorer le musée Amérindien (entrée non incluse).

Dîner. Logement à l'hôtel Rimrock Resort 4*+.





MARDI 8 SEPTEMBRE

BANFF – LAC HECTOR & PEYTO – CHAMPS DE GLACE – JASPER (+/- 295 KM)

Après le petit déjeuner à l'hôtel, nous consacrerons cette journée à la **promenade des champs de glace**, route qui relie le Parc national de Banff à celui de Jasper. Vous serez charmés par la majesté des sommets bordés de glaciers ainsi que les lacs, chutes et cascades incomparables qui bordent cette route.

En cours de route, premier arrêt au **lac Bow**, qui offre un très beau point de vue sur le lac et le mont du même nom.

Puis, arrêt au **Lac Peyto**, pour admirer ce magnifique lac qui affiche un profil de loup.

Déjeuner dans un restaurant local.

Ensuite, **excursion à bord du véhicule hors norme à chenilles "Ice Explorer" sur le glacier de l'Athabasca**.

Le glacier Athabasca se trouve à une altitude de 2700 mètres. Le Ice Explorer est massif et spécialement conçu pour rouler sur les glaciers. Durant le trajet, un chauffeur-guide expérimenté partagera avec vous une mine d'informations fascinantes sur les glaciers, les champs de glace et leur impact sur notre environnement. Arrêt le long du glacier, où vous pouvez prendre des photos et marcher sur la glace. Le Glacier Athabasca fait partie des 6 principaux glaciers du champ de glace Columbia !

Puis, si le temps le permet, arrêt aux **chutes Athabasca**.

Mesurant 23 mètres de haut et une des plus puissantes chutes d'eau des rocheuses canadiennes est originaire du champ de glace Columbia. La rivière Athabasca se rétrécit considérablement avant de gronder au-dessus des chutes et de créer une merveille naturelle dans un cadre spectaculaire.

Arrivée à Jasper en fin de journée.

Jasper est le plus grand parc des Rocheuses canadiennes avec ses 10 878 km² de terrains montagneux entrecoupés de larges vallées. Les wapitis, mouflons des Rocheuses, cerfs, mulets et autres gros animaux se retrouvent en grand nombre à Jasper. De même, leurs prédateurs font du parc un des derniers grands systèmes écologiques à exister librement dans les Rocheuses.

Dîner. Logement à l'hôtel Fairmont Jasper Park Lodge 4* (2 nuits).

MERCREDI 9 SEPTEMBRE

JASPER

Après le petit déjeuner, découverte du **Parc National Jasper et ascension en télécabine avec le « Jasper Tramway »**.

Des merveilles naturelles et des vues imprenables vous donneront l'impression d'être au sommet du monde ! L'expérience d'être transporté doucement dans la toundra alpine du parc national Jasper vous captivera ! Le Jasper Tramway est le téléphérique le plus long et le plus haut au Canada et le seul dans les Rocheuses canadiennes. Offrant aux visiteurs une vue sans précédent de six chaînes de montagnes, de lacs glaciaires nourris par la rivière Athabasca (Alberta) plus longue et la pittoresque ville de Jasper.

L'aventure commence à une altitude de 1304 mètres (4279 pieds) au-dessus du niveau de la mer dans la sécurité d'une cabine. Un guide entièrement formé et compétent vous accompagnera pendant le voyage en douceur d'une durée de sept minutes jusqu'à la station supérieure située à 2277 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Puis, direction du **Lac Maligne**, l'un des lacs les plus célèbres des Rocheuses grâce à ses impressionnantes falaises qui l'entourent.

Arrêt au **Maligne Canyon**, gorge étroite spectaculaire qui renferme bon nombre de cascades, de fossiles et de marmites naturelles.

Ce splendide canyon taillé dans la roche calcaire atteint 50 m de profondeur sur une portée de moins de 3 m par endroits. Un chemin goudronné permet d'en suivre les bords et d'admirer les cascades qui jalonnent la rivière Maligne. Les ponts qui traversent le canyon servent de postes d'observation.

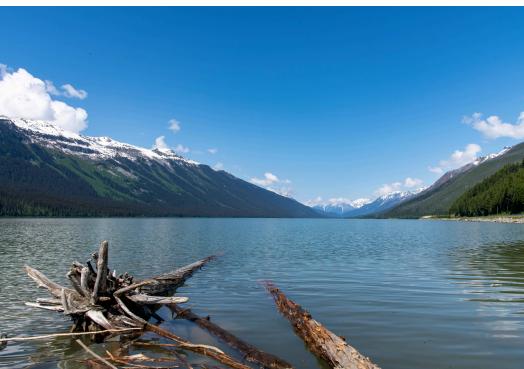
Déjeuner à l'ombre du majestueux canyon, la gorge la plus spectaculaire de ces parcs nationaux.

En après-midi, vous **embarquerez pour une promenade en bateau inoubliable**. Le lac Maligne tient sa source des glaciers qui le dominent.

Retour à Jasper où vous pourrez profiter du restant de l'après-midi et aurez l'occasion de vous balader dans le village, une station de villégiature d'importance qui offre toutes les facilités.

Dîner. Logement à l'hôtel Fairmont Jasper Park Lodge 4*.





JEUDI 10 SEPTEMBRE

JASPER – KAMLOOPS (+/- 443 KM)

Petit déjeuner.

Aujourd'hui, nous parcourrons l'autoroute Yellowhead, filant le long de la rivière Thompson nord. Un arrêt au **Lac Moose** nous donnera l'occasion d'observer le comportement des animaux en pleine nature.

Arrêt au **Mount Robson**, The High Alpine sera votre terminus, offrant une vue grandiose et d'où vous aurez peut-être la chance d'observer la faune locale, telle la marmotte des Rocheuses, le lagopède à queue blanche ou encore le mouflon d'Amérique.

Nous arrêterons aux chutes Overlanders afin que vous puissiez profiter de la vue offerte sur les vallées de ce coin du parc du Mont Robson.

Déjeuner.

Puis, nous passerons par le **parc provincial de Wells Gray**. Cette région profite d'une faune riche où l'on aperçoit quelques fois l'ours gris d'Amérique aux abords de la chute Helmcken d'une hauteur de 137 m.

Continuation vers **Kamloops**, principale cité de la vallée de Thompson, mais aussi capitale canadienne du bétail, située dans un décor semi-désertique. Cette ville vit de l'industrie du bois et de la pâte à papiers ainsi que du pétrole.

Dîner. Logement à l'hôtel Coast Kamloops 3*+ (1 nuit).

VENDREDI 11 SEPTEMBRE

KAMLOOPS – WHISTLER (+/- 300 KM)

Petit déjeuner, puis route vers le **Hat Creek Ranch**, établi paisiblement aux côtés du village amérindien de Shuswap depuis 1860.

Visite du site pour connaître tous les secrets de la vie des fermiers et des cow-boys du far West canadien.

Déjeuner sur le site.

Continuation pour **Whistler**. Durant ce trajet, vous pourrez admirer les paysages encaissés de la Chaîne Côtière, dont les sommets dépassent les 4000 mètres.

Whistler est un centre de villégiature reconnu, très animée aussi bien en été qu'en hiver, elle attire beaucoup de touristes pour ses activités sportives de toutes sortes. Le village de Whistler a été construit autour d'une promenade pour piétons seulement. Toutes les commodités sont accessibles à pied.

Les remonte-pentes, magasins, hôtels et hébergement, restaurants, divertissements et activités se situent tous dans le joli village piétonnier. Visiteurs offre tous les services auxquels on peut s'attendre d'un centre de villégiature de renommée mondiale, mais est encore assez petit pour permettre aux visiteurs de profiter de son environnement montagnard unique et de son atmosphère conviviale.

Tour d'orientation et installation à l'hôtel. Dîner. Logement à l'hôtel Summit Lodge Whistler 4* (1 nuit).





SAMEDI 12 SEPTEMBRE

WHISTLER – HORSESHOE – TRAVERSIER – ILE DE VANCOUVER – VICTORIA
(+/- 313 KM)

Petit déjeuner.

Route vers **Horseshoe Bay**. Vous emprunterez la Sea to Sky Highway, une des plus belles routes de l'ouest canadien.

Arrêt aux chutes Shannon, une des plus hautes chutes d'eau du Canada qui plongent de 335 mètres de haut dans un nuage d'embruns.

Embarquement à bord du ferry et **traversée du détroit de Géorgie à destination de l'île de Vancouver**.

Cette croisière d'une heure quarante minutes vous permettra de traverser le détroit de Géorgie et de contourner les très jolies îles Gulf.

Arrivée à Nanaimo et déjeuner.

Puis, départ pour la **visite de Cathédral Grove**.

Les cèdres géants de Cathédral Grove ont 800 ans et mesurent 70 mètres de haut. Et ce ne sont que les plus petits. Le plus grand arbre a une circonférence de plus de 9 mètres.

Continuation de la route vers Victoria, installation dans vos chambres.

Dîner. Logement à l'hôtel Grand Pacific 4* (2 nuits).

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

VICTORIA

Petit déjeuner. Journée consacrée à la découverte de Victoria et ses environs.

Visite guidée de Victoria. Située à l'extrême sud de l'île de Vancouver le long du détroit de Juan de Fuca, Victoria forme une frontière naturelle avec l'état de Washington aux États-Unis.

De par son histoire, cette ville cosmopolite a gardé un caractère très « British » et un cadre très agréable, étant adossée à de petites montagnes n'excédant pas 300m d'altitude et étendant son front de mer sur plusieurs kilomètre

Vous découvrirez une ville aux charmes victoriens :

- **Les Parliament Buildings**, édifices du parlement dans le vieux Victoria, dessinés à l'époque par un jeune architecte de 25 ans, Francis Rattenbury.
- **L'hôtel Empress**, dessiné aussi par Francis Rattenbury, dans le même style que le château de Frontenac à Québec, mais avec une pointe de modernité et moins de romantisme. Vous serez transportés dans les années 20 en traversant le Grand Hall.

Vous emprunerez ensuite une partie de la **Scenic Marine Drive**, route côtière qui longe le détroit de Juan de Fuca au pied de la péninsule Saanich :

- **Passage au « kilomètre zéro » de la Transcadienne**, plus longue route nationale du monde qui se termine 7821km plus à l'est, à St. John's.
- **Le parc Beacon Hill**, où plusieurs sentiers traversent des champs de fleurs sauvages entrecoupés de jardins bien organisés. Il renferme le plus grand totem du monde !

Continuation vers le **Mount Tolmie Park**, dont le sommet offre des vues panoramiques splendides sur Victoria, le Détroit de Haro, l'océan et l'Etat de Washington aux États-Unis.

Traversée du **quartier des Uplands**, zone résidentielle qui renferme de magnifiques demeures aux immenses jardins bien entretenus, qui appartiennent à la haute bourgeoisie canadienne. De là, la plupart ont une vue magnifique sur les Détroits de Haro et Juan de Fuca, sur le mont Baker ou sur les Olympic Mountains.

Déjeuner et départ en direction du **Jardin botanique Butchart**, situé sur la côte ouest de la presqu'île Saanich. Immense jardin botanique créé en 1904 et œuvre de la famille Butchart, il recouvre 26 ha avec une grande variété de fleurs, de plantes et d'arbres.

Dîner et logement à l'hôtel.





LUNDI 14 SEPTEMBRE VICTORIA – VANCOUVER

Le matin, route pour le port de **Swartz Bay** et continuation vers **Vancouver** en traversier.

A l'arrivée, départ pour une **visite guidée de Vancouver**.

Métropole verte et sophistiquée à la population cosmopolite et point de rencontre de l'Asie et de l'Amérique. Traversée par le fleuve Fraser et l'Anse Burrard, entre mer et montagne, la ville est composée de plusieurs quartiers qui s'enchevêtrent les uns dans les autres.

Découverte des principaux sites :

- **Le parc Stanley**, situé sur une péninsule qui domine le détroit de Géorgie, est composé de plus de 400ha de jardins fleuris, de forêts denses et de points de vue sur la mer et les montagnes où vit une faune variée en captivité ou en liberté. Vous emprunerez la Stanley Park Scenic Drive pour admirer ce paysage.
- **Le parc Queen Elisabeth**, véritable bijou de l'horticulture comptant les plus beaux jardins publics. Plusieurs points de vue vous permettront d'admirer ces jardins.
- **Découverte à pied du quartier historique de Gastown**, lieu de naissance de la ville. Autrefois construite entièrement en bois et ravagée par un incendie, elle a été totalement reconstruite en briques rouges et en pierres. A partir du 19e siècle, elle s'est développée grâce au chemin de fer et la ruée vers l'or. Depuis les années 60, il y a un programme de restauration de ce cœur historique de la ville.
- Lors d'une petite promenade sur les rues pavées flanquées de réverbères, vous passerez devant plusieurs beaux bâtiments datant de l'époque victorienne et édouardienne, puis devant l'horloge publique à vapeur, **Gastown Steam Clock**. Passage sur la petite **Maple Tree Square**, première place publique de la ville.

Déjeuner en cours de journée.

Installation à l'hôtel en fin d'après-midi.

Dîner. Logement à l'hôtel The Sutton Place 5* (3 nuits).

MARDI 15 SEPTEMBRE

VANCOUVER

Petit déjeuner.

Visite du musée d'Anthropologie.

Les nombreux artefacts et œuvres d'art exposés retracent l'histoire des premiers peuples de la Colombie Britannique. Vous découvrirez l'impressionnante Grande Salle, avec ses magnifiques poteaux sculptés, la sculpture en cèdre de l'artiste Haïda Bill Reid, Le Corbeau et les Premiers Hommes. Ce musée renommé de la Colombie-Britannique : ses impressionnantes collections d'art et d'artefacts du monde entier méritent qu'on s'y attarde.

Déjeuner dans un restaurant local.

Après-midi en compagnie de votre guide afin de finaliser la découverte de la ville.

Le centre-ville et son artère commerçante, Robson Street, aux nombreuses boutiques prestigieuses et multiples « Cafés-brûleries » du style de la côte ouest où de nombreux Vancouvérois boivent leur café en terrasse en observant les passants. Passage vers les quais devant le Canada place, en forme d'immense voilier prêt à amarrer, complexe dont fait partie aussi le luxueux Pan Pacific Hotel, construit pour l'Expo Universelle de 1986 pour abriter le pavillon du Canada.

Dîner. Logement à l'hôtel The Sutton Place 5*.

MERCREDI 16 SEPTEMBRE

VANCOUVER

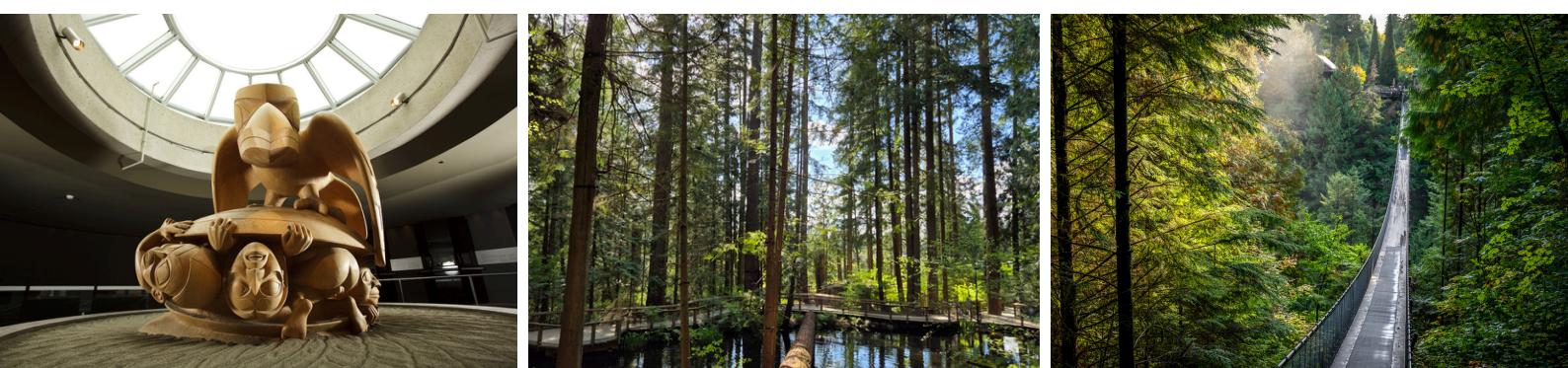
Petit déjeuner.

Le matin, découverte du **Capilano Suspension Bridge Park** et promenade sur un court sentier. Puis, vous traverserez le pont de 140 m de long suspendu à 70 m au-dessus du fleuve Capilano.

Déjeuner.

Après-midi libre pour découvrir Vancouver à votre rythme.

Dîner. Logement à l'hôtel The Sutton Place 5*.



JEUDI 17 SEPTEMBRE

VANCOUVER  MONTREAL

Petit déjeuner à l'hôtel.

Transfert vers l'aéroport de Vancouver et assistance à l'embarquement.

Envol vers Montreal avec la compagnie Air Canada.

Arrivée en fin de journée à Montreal en zone de transit.

Envol à destination de Bruxelles, à bord de la compagnie Air Canada.

VENDREDI 18 SEPTEMBRE

MONTREAL  BRUXELLES

Arrivée à Bruxelles Zaventem en début de matinée.

– FIN DE VOTRE SEJOUR –

HEBERGEMENTS

HOTEL ARTS 4* - CALGARY

NOMBRE DE NUITEES : 1

Situé en plein cœur du centre-ville, l'hôtel Arts séduit par son élégance raffinée et ses équipements haut de gamme, dont une superbe terrasse au bord de la piscine, accessible toute l'année.



THE RIMROCK RESORT HOTEL 4* - BANFF

NOMBRE DE NUITEES : 2

Perché sur les pentes de Sulphur Mountain, le Rimrock Banff est le lieu où aventure et bien-être se rejoignent. À seulement quelques minutes du centre de Banff, de la Banff Gondola et d'autres sites emblématiques, ce refuge en montagne invite à vivre l'expérience unique du parc national de Banff.



THE FAIRMONT JASPER PARK LODGE 4* - JASPER

NOMBRE DE NUITEES : 2

Nichée au cœur du parc national Jasper, en Alberta, le Fairmont Jasper Park Lodge vous invite à découvrir un véritable hameau de chalets en rondins, répartis sur plus de 280 hectares de nature préservée.



COAST KAMLOOPS HOTEL 3*+ - KAMLOOPS

NOMBRE DE NUITEES : 1

Doté d'une piscine intérieure, le Coast Kamloops Hotel & Conference Centre se trouve à 5 km de Kamloops.



SUMMIT LODGE WHISTLER 4* - WHISTLER

NOMBRE DE NUITEES : 1

Derrière son apparence de chalet de montagne classique se cache en réalité un hôtel plein de personnalité, original, décontracté et joyeusement atypique, conçu pour les voyageurs en quête d'une expérience différente.



HOTEL GRAND PACIFIC 4* - VICTORIA

NOMBRE DE NUITEES : 2

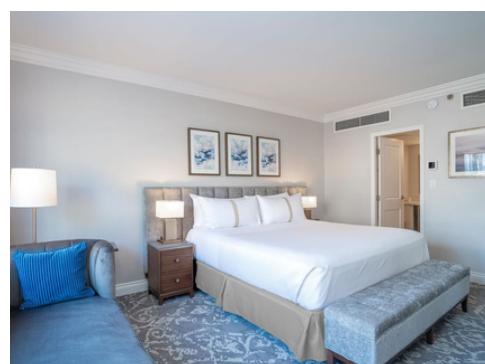
Surplombant le port de Victoria, l'Hotel Grand Pacific invite à vivre une expérience sur mesure où élégance, confort et bien-être se conjuguent naturellement. Pensé pour répondre à toutes les envies, cet hôtel emblématique de la Colombie-Britannique séduit les vacanciers.



SUTTON PALACE HOTEL 5* - VANCOUVER

NOMBRE DE NUITEES : 3

Situé au cœur du centre-ville, cet hôtel parmi les plus raffinés de Vancouver offre des prestations de premier ordre. Vous profiterez du Vida Spa, de la piscine intérieure chauffée ou du centre de fitness moderne pour un séjour placé sous le signe du confort et de la détente.



REMARQUES IMPORTANTES

Pour participer à ce voyage, les citoyens belges doivent être en possession d'un passeport international dont la validité dépasse d'au moins un jour la date de retour. Pour les autres nationalités, veuillez contacter l'ambassade.

Pour un voyage touristique, les ressortissants belges ont besoin d'une autorisation de voyage (AVE). Nous vous expliquerons comment procéder.

Aucune vaccination n'est obligatoire pour se rendre au Canada. Toutefois, n'hésitez pas à contacter votre médecin pour connaître ses éventuelles recommandations particulières.

L'ordre des visites pourrait être modifié si besoin et adapté en fonction des normes en vigueur au moment du voyage pour le bon déroulement de celui-ci, en fonction des restrictions éventuelles, des conseils du guide, des aléas du trafic, etc...

Les photos sont présentées à titre illustratif et sont non contractuelles.

LE PRIX

SUR BASE DE MINIMUM 20 PARTICIPANTS

- PRESTO JUSQU'AU 28/02** PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE : **8.995 €**
- A PARTIR DU 01/03** PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE : **9.495 €**
- LE SUPPLEMENT SINGLE : **2.750 €**

CE PRIX COMPREND

- Les vols internationaux au départ de Bruxelles avec la compagnie Air Canada, en classe Economy
- Les taxes d'aéroport (sous réserve de modifications par les compagnies aériennes)
- Le logement en chambre double dans les hôtels mentionnés (ou similaires - normes locales)
- Les transferts et les transports en autocar climatisé
- Le circuit en pension complète, hormis le dîner du premier soir
- Les visites, les excursions prévues au programme et le droit d'entrée sur les sites
- Les services d'un guide local parlant français pour l'ensemble du circuit
- L'accompagnement professionnel de Preference Travel Team
- La prime du Fonds de Garantie
- La TVA d'application

CE PRIX NE COMPREND PAS

- Le dîner du jour 1
- L'autorisation de voyage électronique (+/- 7 CAD)
- Les droits de photos et de vidéo sur les sites
- Les boissons, les différents pourboires et les dépenses personnelles
- Les assurances

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs et de la TVA en date 05-11-2025

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT:

L'OUEST CANADIEN, ENTRE ROCHEUSES ET OCÉAN PACIFIQUE

LA LIBRE PLANÈTE - DU 5 AU 18 SEPTEMBRE 2026

Je, soussigné (e),

NOM : _____

PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____

LOCALITE : _____

TELEPHONE : _____

GSM 1 : _____

GSM 2 : _____

ADRESSE E-MAIL (PASSAGER 1) : _____

ADRESSE E-MAIL (PASSAGER 2) : _____

RESERVE _____ PLACE (S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

DONNEES PASSAGER N°1 (en lettres capitales telles que mentionnées sur le document d'identité)

NOM : _____

PRENOM : _____ M./ Mme / Melle (barrez la mention inutile)

DATE DE NAISSANCE : _____ NATIONALITE : _____

N° DE PASSEPORT : _____

DATE D'EMISSION : _____ DATE D'EXPIRATION : _____

DONNEES PASSAGER N°2 (en lettres capitales telles que mentionnées sur le document d'identité)

NOM : _____

PRENOM : _____ M./ Mme / Melle (barrez la mention inutile)

DATE DE NAISSANCE : _____ NATIONALITE : _____

N° DE PASSEPORT : _____

DATE D'EMISSION : _____ DATE D'EXPIRATION : _____

TYPE DE CHAMBRE: DOUBLE (1 LIT) TWIN (2 LITS) DOUBLE (à partager) SINGLE

LE PRIX*

PRESTO JUSQU'AU 28/02 PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE : **8.995 €**

A PARTIR DU 01/03 PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE : **9.495 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE : **2.750 €**

*Taxes d'aéroport incluses - sous réserve de modification par la compagnie aérienne

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT: L'OUEST CANADIEN, ENTRE ROCHEUSES ET OCÉAN PACIFIQUE LA LIBRE PLANÈTE - DU 5 AU 18 SEPTEMBRE 2026

OPTION : ASSURANCE (XPLORASSUR)

ANNULATION (HORS COVID)

PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE EPIDEMIES (ANNULATION + ASSISTANCE + BAGAGES + ÉPIDÉMIES DONT COVID)

PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

PAIEMENT

UN ACOMPTE DE 30% est payable à la réservation.

Si vous souscrivez à l'assurance, merci de bien vouloir ajouter le montant total de la prime d'assurance aux 30% d'acompte.

Le solde du dossier est payable au plus tard pour le : **5 août 2026**

Compte bancaire KBC au nom de Travel Team S.A.

IBAN : BE92 7440 6349 9223

SWIFT/BIC : KREDBEBB

REFERENCE : ROCHEUSES VLL - D.3964

En cas de paiement par carte de crédit, seules les cartes VISA et MASTERCARD sont acceptées.

Par la présente, je souscris un contrat de voyage à forfait selon les conditions particulières de vente de Travel Team Consult & Représentative S.A. (ci-joint) et selon les conditions générales de vente de la commission de litiges voyages à forfait (disponible à la demande avec le formulaire d'information standard B).

En cas de souscription à l'assurance, je reconnaissais avoir pris connaissance des conditions générales et particulières du contrat.

J'autorise Preference - Travel Team consult & représentative S.A. à utiliser mes données personnelles du présent formulaire pour le bon suivi de mon inscription au voyage et j'accepte d'être tenu informé des différents produits ou promotions par email et/ou par poste.

Fait à _____, le _____

SIGNATURE POUR ACCORD :

A renvoyer chez :

Preference - Travel Team (Lic. A 1652)
Rue des Francs 79, boîte 4 - 1040 Bruxelles
Lundi au vendredi : 9h - 17h (sur rendez-vous)
Tel : 02/647 30 00
info@preference.be | www.preference.be

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT: INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur.

En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOL ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :

Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®
www.gfv.be

01/07/2018

Lic Cat A 1652



Assurance Voyage

Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnies : Mutuaide Assistance, Agrément N°4021137 – Entreprises d'assurance agréées en France et régies par le Code des assurances français

Mutuaide

Produit : INDIVIDUEL CONFORT Belgique N°5800

Ce document est une présentation synthétique des principales caractéristiques du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation pré contractuelle et contractuelle.

De quel type d'assurance s'agit-il ?

INDIVIDUEL CONFORT Belgique est un contrat d'assurance destiné aux voyageurs dont l'objet est de couvrir les Assurés à l'occasion et au cours de leur voyage.



Qu'est-ce qui est assuré ?

L'assuré peut être couvert par l'une ou plusieurs des garanties suivantes selon la formule souscrite.

FORMULE « ANNULATION » :

ANNULATION DE VOYAGE

Jusqu'à 20 000 € par personne

- Annulation maladie grave, accident corporel grave ou décès
- Annulation tout sauf
- Annulation toutes causes

FORMULE « ASSISTANCE PLUS » :

BAGAGES

Jusqu'à 1 500 € par personne

ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Rapatriement
- Frais médicaux
- Retour prématuré
- Prolongation du séjour
- Frais de recherche et de secours

FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR

Jusqu'à 15 000 € par personne et 100 000 € par événement

INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE

« Décès » Jusqu'à 15 000 € par personne

FORMULES « MULTIRISQUE » ET « COMPLEMENTAIRE CARTE BANCAIRE » :

ANNULATION DE VOYAGE

BAGAGES

ASSISTANCE RAPATRIEMENT

FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR

INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE

FORMULE « MULTIRISQUE AVEC EXTENSION EPIDEMIE » :

Ensemble des garanties de la Formule « MULTIRISQUE »

ANNULATION DE VOYAGE

- Annulation pour maladie grave suite à épidémie ou pandémie
- Annulation pour refus d'embarquement à l'aéroport, à la gare ferroviaire, à la gare routière ou portuaire de départ suite à prise de température
- Annulation en cas d'absence de vaccination contre le Covid 19

ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Rapatriement (y compris en cas de maladie liée à une épidémie ou une pandémie)
- Téléconsultation avant départ
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Retour impossible
- Prise en charge d'un forfait téléphonique
- Valise de secours
- Garanties assistance complémentaire aux personnes en cas d'épidémie ou de pandémie



Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

- ✗ Les conséquences de la défaillance de l'organisateur de voyage
- ✗ Les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, actes de terrorisme, insurrections, mouvements populaires, rixes
- ✗ Les conséquences de la désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,
- ✗ Sauf dérogation : un tremblement de terre, une éruption volcanique, un raz de marée, une inondation ou n cataclysme naturel sauf dans le cadre des dispositions résultant de la Loi N°82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles,



Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

Les principales exclusions du contrat

- ! Les frais engagés sans l'accord préalable du Service Assistance,
- ! Les conséquences des états alcooliques et la Consommation de drogues, de toute substance stupéfiante mentionnée au Code de la Santé Publique, de médicaments et traitements non prescrits par un médecin,
- ! Les maladies préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les six mois précédent la demande d'assistance.

Le contrat comporte par ailleurs certaines restrictions

- ! Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation du voyage ou, au plus tard, la veille du 1^{er} jour d'application du barème de frais d'annulation,
- ! Pour la garantie « Annulation de voyage », pour toute souscription postérieure à la date d'inscription au voyage, un délai de carence de 4 jours sera applicable à compter de la date de souscription du contrat.
- ! Pour les garanties Responsabilité civile à l'étranger et Individuelle Accident, l'assuré doit être domicilié en Europe ou Suisse.



Où suis-je couvert(e) ?

Les garanties s'appliquent dans le monde entier.



Quelles sont mes obligations ?

- A la souscription du contrat

L'Assuré est tenu de régler la cotisation.

L'Assuré est tenu de répondre exactement aux questions posées par l'Assureur notamment dans le formulaire de déclaration lui permettant d'apprécier les risques pris en charge.

- En cas de sinistre

- Au titre des garanties d'assurance, l'Assuré doit déclarer son sinistre dans les 5 jours ouvrés à partir du moment où il a connaissance du sinistre.

- Au titre des prestations d'assistance, l'Assuré doit contacter le plateau d'assistance et obtenir son accord préalable avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense.

Dans tous les cas, l'Assuré est tenu de fournir à l'Assureur toutes pièces et documents justificatifs nécessaires à la mise en œuvre des garanties d'assurance et des prestations d'assistance prévues au contrat.



Quand et comment effectuer les paiements ?

La cotisation est payable à la souscription du contrat, par tout moyen de paiement accepté par l'agence de voyage.



Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

Début de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage » prennent effet le jour de la souscription du présent contrat.

Toutes les autres garanties prennent effet le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Droit de renonciation

Conformément à l'article L112-10 du Code des Assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par ce nouveau contrat, peut renoncer à ce nouveau contrat, sans frais ni pénalités, tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie, et dans la limite d'un délai de quatorze jours calendaires à compter de la conclusion du nouveau contrat.

Fin de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage » expirent le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Toutes les autres garanties expirent le dernier jour du voyage (lieu de dispersion du groupe), avec une durée maximale de 90 jours consécutifs.



Comment puis-je résilier le contrat ?

La résiliation du contrat n'est pas autorisée.